

# Maison culturelle de l'espéranto de Grésillon

## PROJET D'OUVERTURE

### Proposition de texte et de résolutions à l'attention des sociétaires

Les sociétaires de la maison culturelle de l'espéranto (MCE) de Grésillon, réunis en assemblée générale (AG) le 16 mai 2009 ont décidé de révoquer le conseil d'administration (CA) pour le remplacer par une nouvelle équipe.

Une analyse de la situation de la MCE sur ces dernières années montre que:

- la fréquentation de Grésillon par des espérantophones reste très faible. Elle est équivalente, sur une année entière, à la présence de l'ordre d'une centaine de stagiaires pendant une semaine. Ce résultat est à comparer avec celui de plusieurs rencontres internationales espérantistes organisées ailleurs, en France, en Allemagne et dans d'autres pays, qui accueillent plus de participants en une seule semaine.
- l'ouverture du domaine pour des stages ou rencontres espérantophones reste limitée à un maximum de 50 jours par an.
- quelques locations à des groupes de non espérantophones (avec selon les statuts actuels obligatoirement un sociétaire responsable du groupe) et à des familles de sociétaires ont permis d'accroître la fréquentation du domaine.
- une confusion entre l'administration de la MCE, l'organisation de stages et l'entretien bénévole du domaine ou du château apparaît préjudiciable au bon fonctionnement de la structure.
- depuis 7 ans, les résultats comptables annuels sont tous déficitaires.
- les ressources financières qui ont permis à la MCE d'entretenir le château et le domaine proviennent essentiellement de dons de la part de généreux donateurs du milieu espérantiste.
- malgré tous les efforts et l'énergie consacrés par de nombreux bénévoles, les conditions d'hébergement à Grésillon restent en deçà de d'un confort minimal proposé par des structures équivalentes d'accueil de groupes en France.
- de nombreux sociétaires de la MCE sont très attachés à leur domaine et souhaitent que cette structure espérantiste perdure (cf. en particulier la réunion de 30 sociétaires sur l'avenir de Grésillon, organisée le matin du 16 mai 2009, jour de l'AG 2009).
- la légitime préoccupation d'entretenir le château a peu à peu occulté une question fondamentale rappelée par un sociétaire lors de cette réunion: « Que peut apporter Grésillon à l'espéranto ? »

Conscients de cette analyse, nous proposons plusieurs évolutions pour la société coopérative qu'est la MCE:

- créer les conditions favorables à une plus grande ouverture et fréquentation de Grésillon par:
  - l'accueil de nouveaux espérantophones dans des stages ou rencontres organisés tout au long de l'année.
  - l'incitation à de jeunes espérantistes d'y animer des cours et des stages.
  - un appel aux associations espérantistes nationales et locales pour contribuer au fonctionnement de la MCE.
  - l'accueil de nouvelles associations ou groupes non espérantistes proposant des stages et rencontres de culture populaire (réseau d'échange de savoirs, éducation populaire, université populaire, ...). Des exemples à suivre existent ailleurs en France (St Aignan de Grand Lieu, Hennebont, ...).
  - une coopération renouvelée avec les collectivités locales et les associations du Beaugeois, compte tenu de l'intérêt qu'ils continuent de porter à Grésillon, malgré leur

actuelle mise à l'écart.

- la recherche de nouveaux sociétaires disposés à pratiquer cette ouverture.
- rechercher de nouveaux appuis pour améliorer notablement le niveau de confort et assurer la pérennité de l'entretien du château et du domaine de Grésillon par:
- la transformation de la société coopérative actuelle en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Les collectivités locales pourraient ainsi devenir sociétaires, apporter leur savoir faire, leurs capacités de mobiliser des financements publics et utiliser le domaine pour les activités associatives cantonales pendant les périodes d'inoccupation par les espérantophones.
  - une participation effective des associations espérantistes françaises à l'administration et à l'organisation de rencontres à Grésillon.

Nous sommes disposés à faire évoluer rapidement la MCE dans cette direction, qui nous semble, dans la situation actuelle, la seule permettant de sauver Grésillon d'une faillite qui entrainerait sa vente dans les prochaines années, faute de poursuivre un appel régulier à la générosité des espérantophones.

Nous sommes d'accord avec la démarche proposée par François Lo Jacomo, au nom de la commission désignée par l'AG du 16 mai 2009, d'organiser une AG extraordinaire fin 2009, qui se prononcerait sur la mise en conformité légale de la MCE, l'élection d'un nouveau et provisoire CA et une évolution des statuts initiaux.

Nous proposons au CA et à cette commission d'organiser en outre et dans le cadre de la convocation à cette AG extraordinaire, un référendum posant les questions suivantes sur le projet d'avenir de Grésillon souhaité par les sociétaires:

1- Souhaitez-vous que le domaine de Grésillon puisse être ouvert toute l'année à des groupes d'espérantophones et de non-espérantophones ?

2- Souhaitez-vous la transformation de la MCE en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour que des collectivités locales y deviennent sociétaires minoritaires ?

3- Souhaitez-vous que l'administration de la MCE soit entièrement dissociée de l'organisation des stages et rencontres, qui seraient du ressort de diverses associations ou groupes, locataires à cet effet du domaine ?

***Nous appelons les sociétaires de la MCE et les espérantistes désirant le devenir à signer la présente proposition.***

le 9 novembre 2009

**Premiers signataires:**

Guy Martin

Xavier Godivier

Jannick Huet-Schumann

Denis Serge Clopeau

Bert Schumann

Claude Trésorier